

Procès-verbal de la séance du 10 octobre 2023

Date de convocation : 06/10/2023

Date d'affichage : 06/10/2023

Le six octobre deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Bruno RUSSEIL, Maire.

Etaient également présents : Mme GAUTHERIN, M. BOUET, M. ROGER, Mme ARAMINTHE, Mme HEBERT-GOYER

Absent : M. BRELET – M. BOUCE

M. BOUET est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1° : Délibération schéma directeur cyclable de Bayeux Intercom :

Le 29 juin 2023, Bayeux Intercom a délibéré favorablement pour candidater à l'appel à programme « Territoires Cyclables ».

Le fonds national « Mobilités Actives » a pour objectif de soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'itinéraires cyclables sécurisés au sein des collectivités. L'appel à programme « territoires cyclables » pour 2023, vise à accompagner dans la durée (6 ans) quelques territoires peu ou moyennement denses pour accélérer la réalisation des itinéraires structurants.

Si Bayeux Intercom est lauréat de cet Appel à Programme lancé par la DREAL, le taux d'aide apporté à chaque programme sera de 50% maximum du montant de l'assiette éligible hors taxe. Il concernera notamment les projets d'aménagement de réseaux structurants (pistes cyclables et voies vertes), et potentiellement d'ouvrages d'art (vélo ou piétons), de carrefours, de zones de circulations apaisées (zones piétonnes, zones de rencontre, zones 30), ... prévus dans le Schéma Directeur Cyclable et conformes aux recommandations techniques du CEREMA.

Dans le cadre de cet A.A.P., et si Bayeux Intercom est lauréat, la commune d'Esquay sur Seulles s'engage à inscrire dans son Programme Pluriannuel d'Investissement (P.P.I.), dans la limite des 6 ans à compter de la présente délibération, les tronçons cyclables, les abris et/ou arceaux suivants :

N° de ligne	Nom de la rue	Commune	N°Fiche concernée	Coût total H.T.
2	D 127	Esquay s/Seulles	237	37.50 €
2	D 127	Esquay s/Seulles	368	4 370.86 €
2	Chemin des sablons	Esquay s/Seulles	310	4 928.57 €
11	D127	Esquay s/Seulles	74	3 641.88 €
11	D153	Esquay s/Seulles	254	152.52 €
11	D126	Esquay s/Seulles	312	139 095.76 €

Montant total prévision travaux pour la commune d'Esquay s/ Seulles = 152 227.09€ H.T.

La commune d'Esquay sur Seulles s'engage donc sur un montant total correspondant à 50% du total € H.T. ci-dessus :

152 227.09 € X 50% = 76 113.45 € H.T. à la charge de la commune

A la suite de cette présentation, il est demandé au Conseil Municipal :

- **De s'engager** à inscrire la somme de 76 113.55 € H.T. au PPI (correspondant au reste à charge de la commune)
- **De s'engager** à réaliser ces travaux dans les 6 années à compter de la présente délibération.

Rapporteur : le Maire

Votants : 06 Pour : 6 voix

2° : Présentation retour de la consultation Maitrise d'œuvre du projet de requalification de la RD N°126

M. le Maire rappelle que suite à la rédaction d'un cahier des charges en relation avec les services de la DDTM du Calvados, cinq cabinets ont été consultés sur une prestation intellectuelle en vue du projet de requalification de la RD N° 126.

Nous avons reçu trois réponses : Cabinet Arc en Terre, Cabinet Mosaïc et Cabinet Tecam.

M. le Maire présente rapidement les dossiers reçus et propose une réunion de travail avec les services de la DDTM le 19 octobre 2023, lors de laquelle les trois dossiers seront projetés et des ateliers auront lieu pour affiner les besoins de la collectivité vis-à-vis de ce projet.

La décision finale d'attribution du marché de maîtrise d'œuvre se fera ensuite lors d'un prochain conseil municipal.

Rapporteur : le Maire

3° - Questions diverses :

néant

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

